



Besoin de renseignements au sujet d'une procédure de plainte.

Par **Ewilan**, le **11/09/2015 à 14:26**

Bonjour à tous,

Je me tourne vers vous pour avoir des informations suite à une plainte qu'a déposée une personne de mon entourage.

Cette personne a déposé plainte à la gendarmerie il y a maintenant 1 an pour tentative de viol sur un mineur par un ascendant et agression sexuelle sur un mineur par un ascendant (son père).

Les faits datent d'il y a 8 ans, et cette personne aura 18 ans prochainement.

Ce n'est pas la première plainte contre ce monsieur, mais les 2 précédentes n'ont apparemment donné aucune suite, la gendarmerie ne comprend pas pourquoi...

Très rapidement elle a été convoquée pour relater les faits, elle a été vue par un psychologue du procureur et les témoins ont été convoqués. Depuis aucune nouvelle...

Il y a 15 jours elle a reçu un message de son père disant qu'il avait été mis en garde à vue pendant 10 heures, il lui demandait de retirer sa plainte car il ne se souvenait de rien, que l'inspecteur lui avait laissé son numéro si elle voulait retirer sa plainte, qu'il avait été perquisitionné...

Nous nous sommes rendus à la gendarmerie pour signaler ces appels et messages indésirables, n'étant pas suffisamment répétitifs ils ne peuvent pas faire grand chose pour le moment. Mais l'OPJ (si je ne dis pas de bêtise), a fait quelque recherche et le dossier a été envoyé sur le lieu de domicile du prévenu, elle (l'opj) a appelé la gendarmerie de la commune de domicile du prévenu, qui lui a assuré ne pas avoir reçu ce monsieur, et être étonnée d'un garde à vue de seulement 10h. Ils n'ont pas plus d'information sur le dossier pour le moment.

Par la suite nous avons appelé le commissariat de police du lieu de résidence du prévenu. C'est en fait eux qui ont reçu le prévenu.

Mes questions:

- Pourquoi n'a-t-il pas été convoqué à la gendarmerie (mais dans un commissariat) ?
- Que va-t-il se passer maintenant ?
- Faut-il qu'elle prenne un avocat maintenant ? Si oui comment faire pour demander l'aide juridique ?
- Pourquoi n'a-t-elle aucune nouvelle de son dossier (même si je sais que la justice est longue, la c'est quand même très long). Et comment savoir où ça en est ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.